

Réf: Dossier N° 072619

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KMA PRESTATION SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 110, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KMA PRESTATION SARL »

Objet : COMMERCE INTERMEDIAIRE, IMPORT-EXPORT DE TOUS TYPES DE MARCHANDISE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement. - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 110, Ilot 65

Dirigeant(s) : M KONE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00392 du 24/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02655/GTCA/RC/2022 du 24/01/2022

